

COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

2ème Epreuve des Circuits départementaux M13 – M15 FLEURET 2024-2025

Dimanche 15 décembre 2024 à Bois-Colombes

HORAIRES	- Inscriptions à partir de 13h30, scratch à 13h45 , début à 14h00.
FORMULE	 1 tour de poule de 5 ou 6 tireurs, en 4 touches. Tableau d'élimination directe en 8 ou 10 touches.
ARBITRAGE	 Tous les arbitres en formation départementale sont convoqués. Ils devront OBLIGATOIREMENT être engagés sur l'extranet FFE par les clubs. Le CDE92 convoquera si besoin des arbitres diplômés.
RAPPELS	 Tous les tireurs participant aux épreuves des circuits départementaux M13 et M15 doivent OBLIGATOIREMENT posséder une tenue aux normes F.F.E. 350 N, une souscuirasse 800 N (M13/M15), et un masque à bavette électrique pour la catégorie M15. Sur-classement non autorisé.
ENGAGEMENTS et INSCRIPTIONS	 Circuit M13 et Circuit M15: Seuls les tireurs ayant au maximum 3 ans d'escrime peuvent participer. Engagements via l'extranet FFE, avant le jeudi 12 décembre 2024, 23h59. Le droit d'engagement de 10 € par tireur sera perçu sur place, Prévoir espèces ou chèque pour ce règlement.
RECOMPENSES	 Circuit M13 et circuit M15 : un podium récompensera les 4 premiers garçons et les 4 premières filles par des coupes et/ou médailles.
ADRESSE	Complexe Sportif Albert Smirlian 11 avenue Renée - 92270 Bois-Colombes
SÉCURITÉ	Seuls les tireurs, arbitres, Maîtres d'Armes et organisateurs munis d'un badge/brassard auront le droit de circuler sur les différents plateaux
BUVETTE	Un espace restauration, assuré par le club support, sera à votre disposition
f	Rejoignez-nous sur notre Page Facebook: CDE Escrime 92